



311727 - En cas de différence des heures fixées dans les calendriers pour la prière de l'aube et celle du coucher de soleil, il faut prendre des précautions par rapport au jeûne et à la prière.

question

Je me trouve actuellement en Finland où il n'existe aucun calendrier qui fait l'unanimité à propos de la prière. Je suis obligé de me référer aux heures de prières indiquées par divers calendriers en excluant les heures qui s'écartent de celles données par le plus grand nombre. J'entend par là que l'un des calendriers fixe l'appel à la prière de l'aube à 03 H alors que d'autres situent l'heure de cet appel plus tôt. Puisqu'il s'agit du jeûne, j'ai retenu la dernière indication. Ce qui ne m'a pas empêché de retenir l'heure de l'appel à la prière du coucher du soleil. J'ai ainsi découvert que le calendrier dont j'ai exclu les indications donnent des heures qui dépassent un peu celles données par les autres. Voilà pourquoi et par précaution je l'adopte, s'il plait à Allah le Très-haut.

Question: mon effort inspiré par la précaution est-il acceptable? La question la plus importante est que si je retiens l'heure inférieure de l'appel à la prière de l'aube, puisse-je prier à cette heure là ou faut-il attendre l'heure fixée par l'autre calendrier que j'ai exclu? Pourtant, si j'attends, je me retrouve dans le doute: comment me référer à deux heures pour l'aube, une heure pour commencer le jeûne et une autre pour faire la prière? J'ai l'impression que m'abstenir de manger dans ce cas avant l'appel à la prière est erroné. Je peux même en conclure qu'il n'est pas permis de s'abstenir de manger avant l'heure retenue pour la prière.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, les heures de prière sont indiquées clairement dans les textes religieux. Elles dépendent d'indicateurs pouvant être constatés par toute personne qui réfléchit un peu.



Le temps de l'aube commence avec l'entrée de l'aube authentique dont la lueur se répand dans l'horizon à gauche et à droite. Le temps de la prière de *dhor* commence à l'inclinaison. C'est-à-dire quand le soleil dépasse le zénith. Ce que l'on peut savoir grâce au prolongement de la longueur de l'ombre suite à sa retrécissement.

Le temps d'*Asre* commence quand l'ombre de chaque chose est égale à sa longueur après l'ombre dépassée par le soleil.

Le temps du *maghrib* entre dès la disparition totale du disque solaire de la surface de la terre. An-Nawawi dit: c'est la disparition totale du disque solaire qui compte. On ne tient pas compte de la persistance de ses rayons. Car l'heure de la prière entre malgré leur présence. » Extrait d'*al-Madjmou* (3/33)

Le temps d'*Ishaa* arrive dès la disparition des rayons rouges de l'horizon. Pour mieux connaître les heures de prière, voir la réponse donnée à la question n°[9940](#).

Deuxièmement, celui qui ne peut pas connaître les heures de prière peut imiter celui qui les connaît, d'où l'usage des calendriers. En cas de divergences, il faut prendre une précaution.

Le malikite Chihabouddine al-Makki (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit dans *Irshad as-salik* (1/13): « on ne prie pas quand on doute de l'entrée de l'heure car on doit attendre d'en être sûr ou presque sûr. »

Prendre une précaution consiste à s'abstenir de prier en s'appuyant sur le premier calendrier et prier en vous référant au dernier calendrier ou celui qui le suit. Ceci vous permet d'être sûr de la validité de votre jeûne et votre prière. Prendre une précaution pour la prière du coucher du soleil c'est retenir l'heure la plus reculée donnée par les calendriers.

Si vous pouviez vous rendre sur une terre plate pour constater le coucher du soleil avec la disparition totale de son disque, vous pourriez vérifier la fiabilité des calendriers que vous possédez. Car la connaissance de l'heure du *maghrib* est aisée contrairement à l'aube.

Il n'y a aucun problème à retenir deux heures pour l'aube ; l'une pour commencer le jeûne et



l'autre pour faire la prière. Voilà une précaution pour les deux cultes à prendre par celui qui n'est pas sûr de l'exactitude de l'heure.

Allah le sait mieux.